

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 9 décembre 2024 à 11 h, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

CARON, Guy	maire	Rimouski
SAVOIE, Robert	maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	mairesse	Saint-Marcellin

Était absent :

VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière
--------------	-------	--------------------------

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance ouverte à 11 h 02.

CA24-075 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Guy Caron et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CA24-076 / AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte les comptes dont la liste est annexée au présent procès-verbal, et autorise le directeur général et greffier-trésorier à les payer.

Total des comptes :	259 848,53 \$
Total des dépenses préautorisées :	603 094,46 \$

<u>GRAND TOTAL :</u>	<u>862 942,99 \$</u>
-----------------------------	-----------------------------

CA24-077 / RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT DE LICENCE ET D'ABONNEMENT / EDILEX INC.

CONSIDÉRANT QUE la MRC a reçu le renouvellement du contrat de licence et d'abonnement d'Edilex inc.;

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte le renouvellement du contrat de licence et d'abonnement d'Edilex inc. pour une durée de trois ans, au montant de 11 531,73, taxes nettes incluses, pris à même le budget juridique.

CA24-078 / ACCEPTATION D'UNE OFFRE DE SERVICE / PERMIS EN LIGNE

CONSIDÉRANT QUE la MRC a reçu, le 29 octobre 2024, une offre de services de PG Solutions relativement au logiciel Permis en ligne;

Il est proposé par Julie Thériault et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte l'offre de service de PG Solutions pour le logiciel Permis en ligne, au montant de 10 782,22 \$ taxes nettes incluses, pris à même le budget inspection.

CA24-079 / ACCEPTATION D'UNE OFFRE DE SERVICE / PAIEMENT EN LIGNE

CONSIDÉRANT QUE la MRC a reçu, le 29 octobre 2024, une offre de services de PG Solutions relativement au logiciel Paiement en ligne;

Il est proposé par Guy Caron et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte l'offre de service de PG Solutions pour le logiciel Paiement en ligne, au montant de 13 648,38 \$ taxes nettes incluses, pris à même le budget inspection.

AUTRES

CA24-080 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé Julie Thériault et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 13.

FRANCIS ST-PIERRE
Préfet

JEAN-MAXIME DUBÉ
Dir. gén. et greff.-trés.